



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris le 24 février 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a remis les Trophées de la bioéconomie au Salon International de l'Agriculture

Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a remis aujourd'hui les Trophées de la bioéconomie, en présence d'Yvon le Hénaff, président du jury national, et du Crédit Agricole, partenaire financier des Trophées. Le stand du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation au Salon International de l'Agriculture accueillait les lauréats régionaux de ce concours national, contribuant ainsi à la transition vers une économie «décarbonée».

Pour la seconde année consécutive, le ministère a organisé les Trophées de la bioéconomie qui récompensent des projets de filière proposant de valoriser des bioressources en substitution aux ressources fossiles. Les projets régionaux retenus pour candidater au niveau national apportent tous une solution en termes de bioénergies, de matériaux biosourcés ou de chimie du végétal, représentant respectivement les 3 catégories de ce concours.

13 lauréats régionaux étaient ainsi nominés pour cette 2nde édition des Trophées. Le jury a souligné leur qualité et leur diversité en termes d'innovation : fabrication de produits de biocontrôle ; meilleure digestibilité des tourteaux de colza pour l'alimentation animale ; production d'aliments, des cosmétiques et des matériaux à partir de biomasse en alternative aux molécules pétrosourcées ; utilisation du chanvre, culture à faible intrant, dans le textile et la construction ; valorisation de la paille dans ce dernier secteur ; récupération du phosphore des eaux usées ; production d'un latex biosourcé, etc. Autant de projets qui créent de la valeur, de l'amont à l'aval des filières, offrent une alternative au recours aux ressources fossiles, dynamisent les territoires tout en répondant aux attentes des consommateurs. La réalité économique de ces projets incarne le développement de la bioéconomie sur le territoire, soutenu au travers du plan d'action national bioéconomie.


Parmi ces 13 lauréats régionaux, 2 lauréats nationaux ont été récompensés par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation pour les catégories « chimie du végétal » et « matériaux biosourcés », recevant ainsi chacun un chèque de 10 000€ de la part du Crédit Agricole. Didier Guillaume a également remis un prix « *coup de cœur du jury* » à l'association Lin et Chanvre Bio (région Normandie) pour son projet de jean écologique réalisé à partir du chanvre (« du pré au prêt-à-porter »).

Lauréat catégorie matériaux biosourcés : la société INSTEAD de Franck Grossel (région Hauts-de-France) reçoit le trophée national de la bioéconomie

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroi – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Blé, orge, seigle... Toutes ces céréales maltées sont utilisées pour le brassage de la bière. Une fois utilisées, elles forment ce qu'on appelle des drêches de brasserie. En zone rurale, elles servent à l'épandage ou à l'alimentation du bétail. Mais en zone urbaine, comment les valoriser ? Franck Grossel a allié sa passion pour le milieu brassicole à son savoir-faire d'ébéniste. C'est ainsi qu'il a fondé la start-up Instead, spécialisée dans le « mobilier brassé » éco-responsable, alors qu'il terminait son diplôme de l'école de Design Nantes Atlantiques. Instead récupère, sèche puis transforme ces drêches en mobilier haut de gamme (tabourets de bar notamment). La jeune société implantée en région Hauts-de-France propose avec humour aux consommateurs de « *déguster la bière sur laquelle ils sont assis* », étant donné que « *la bière, chez Instead, on s'assoit dessus* » !

Lauréat catégorie chimie du végétal : le projet Folivarde du laboratoire AkiNaO (région Occitanie) reçoit le trophée national de la bioéconomie.

Le projet Folivarde, porté par le laboratoire AkiNaO, permet de maîtriser une plante endémique et à tendance invasive, l'inule visqueuse, qui est source de risques d'incendies (en particulier dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales), sans nécessiter ni eau, ni autres intrants et en ayant recours à une main-d'œuvre en réinsertion sociale pour les travaux de récolte. La valorisation de cette plante permet également de produire à très court terme un paillis végétal herbicide puis, à moyen terme, un biofongicide, permettant ainsi la réduction de l'usage des produits phytosanitaires afin de traiter les cultures phares de l'Occitanie (viticulture et arboriculture). Ces deux bio-intrants biosourcés s'adressent aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers, permettant de lutter contre les ravageurs et de maintenir l'eau dans le sol avec le paillis, réduisant ainsi l'usage des pesticides dans les vignes et les vergers.